

DESIGNATION	TARIFS 2023
DROIT DE PLACE COMMERCIALE	
Abonnement et/ou droit de place annuel électricité place de la Paix	200,00 €
Droit de place vente au déballage occasionnel / jour	15,00 €
Droit de place annuel place de la Paix sans électricité	100,00 €
PRESTATION EFFECTUEE PAR LA COMMUNE	
Coût horaire	50,00 €
Forfait déplacement	100,00 €
PHOTOCOPIES	
A4 N&B	0,05 €
A4 couleur	0,15 €
A4 N&B (pour dossiers d'urbanisme)	0,20 €
A3 N&B (pour dossiers d'urbanisme)	0,40 €
A4 couleur (pour dossiers d'urbanisme)	1,00 €
A3 couleur (pour dossiers d'urbanisme)	2,00 €
MISE A DISPOSITION DU GYMNASSE AUX SCOLAIRES EXTERIEURS	
Gymnase selon planning occupation	15,00 € / heure
LOCATION DES SALLES ET DU MATERIEL	
Gymnase (1 soirée) y compris nettoyage	645,00 €
Gymnase 1 soirée extérieur	985,00 €
Gymnase (2 soirées) y compris nettoyage	860,00 €
Gymnase 2 soirées extérieur	1 285,00 €
Salle Polyvalente - journée	250,00 €
Salle Polyvalente - Réunion de courte durée	80,00 €
Salle Polyvalente - le week-end (seulement estrablinois)	430,00 €
Préau école village (hors matériel)	50,00 €
Château de Gémens (week-end pour habitant d'Estrablin)	580,00 €
Château de Gémens (week-end pour extérieurs)	950,00 €
Château de Gémens (En semaine pour extérieurs)	920,00 €
Château de Gémens (En semaine journée)	400,00 €
Château de Gémens - Réunion de courte durée	80,00 €
CAUTIONS	
Gymnase	1 000,00 €
Nettoyage Gymnase	200,00 €
Salle polyvalente	1 000,00 €
Nettoyage Salle polyvalente	200,00 €
Salle Gémens	1 000,00 €
Nettoyage Salle Gémens	200,00 €
LOCATION DES APPARTEMENTS	
Logement type 5 - Mixte 1 n° 7 (par mois) - 01/01/2008	636,82 €
Logement Maison POYET (par mois) - 21/12/2009 pour 3 ans	580,00 €
LOCAL 111 - Local des infirmiers	500,00 €
Local commercial Maison Poyet - loyer progressif	700,00 €
Logement type 4- Mairie n° 4 (par mois) -01/09/2009	471,85 €
Logement type 4 - Maison Communale La Rosière	584,67 €
Logement type 3 - Maison Communale La Rosière (par mois)	543,94 €
Logement au dessus de la salle festive (par mois) - gymnase	506,11 €
Local rez-de-chaussé Maison Communale La Rosière (par mois)	259,69 €
Logement type 3 - Mairie n° 5 (par mois) -01/08/2008	439,80 €
Logement Gémens - 01/12/2010 pour 3 ans	495,04 €
Appartement situé au dessus de la Poste, avec garage	705,12 €
Local commercial des Erables	300,00 €
Ancien local de La Poste	600,00 €
Terrain VINCENDON "Le grand Marais" 3.5 q /an (blé)	selon indice par arrêté préfectoral
Terrain PETREQUIN "La ROSIERE" 7,5 q/an (le quintal de blé)	
Terrain DE MARTENE 17 q/an (blé)	
RESTAURANT COMMUNAL	
REPAS ADULTE	7,20 €
REPAS ADULTE VENDU AUX ORGANISMES EXTERIEURS	15,00 €
COUT DU REPAS FACTURE AU CCAS	7,00 €
BIBLIOTHEQUE	
ADHESION	10,00 €
ADHESION EXTERIEURS	15,00 €
AMENDES	2,20 €
CARTES PERDUES	5,00 €
CIMETIERE	
Concession trentenaire (1e m²)	85,00 €
Concession cinquantenaire (1e m²)	140,00 €
Caveau (capacité 4 cercueils) nouveau cimetière 3m²	2 020,00 €
Ouverture d'un caveau	190,00 €
Ouverture d'une fosse	270,00 €
Exhumation (un corps)	70,00 €
COLOMBARIUM ET CAVURNES	
Concession 15 ans	800,00 €
Concession 30 ans	1 600,00 €
Ouverture case de columbarium ou cavurne	70,00 €
Cavurne (capacité 4 urnes)	680,00 €
SIGNALISATION	
Latte signalisation commerce entrée village	180,00 €